

HandiRéseaux38 : lien entre la société et le monde du handicap

Créée il y a 36 ans, HandiRéseaux38 a fait peau neuve en 2018 afin d'affirmer son statut, assez unique en France, d'interface entre les associations iséroises et les pouvoirs publics.

La dernière année a été quelque peu turbulente pour l'association HandiRéseaux38. Jusqu'à 2018, cette association née en 1983 se nomme "Office départemental des personnes handicapées de l'Isère" (voir par ailleurs). « On avait l'image de positionnement parapublic, confie Nicolas Priou, coordinateur de l'association HandiRéseaux38. Nous avons donc voulu marquer notre indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics et réaffirmer notre statut associatif et de réseau entre personnes en situation de handicap, familles et proches, et professionnels du médico-social du département. »

Un rôle d'interface

Car il est là, le rôle principal de l'association. Une interface entre les pouvoirs publics et leurs associations adhérentes, gestionnaire d'établissement, de famille ou de personnes en situation de handicap. « On doit se positionner à tous les rouages entre la société et les personnes handicapées, explique Christophe Schildknecht, trésorier d'HandiRéseaux38. Que ce soit des informations qui circulent depuis les pouvoirs publics vers nos adhérents et inversement. »

Ils animent également des groupes de travail autour de



HandiRéseaux38 souhaite une société davantage inclusive. Archives Photo Le DL/Jean Benoit VIGNY

thématiques spécifiques. Comment adapter les pratiques artistiques et culturelles aux personnes en situation de handicap ? Comment bien sensibiliser au handicap ? Avec toujours la volonté de rendre la société plus inclusive.

« Il faut faire évoluer les mentalités vers davantage de tolérance, lance Christophe Schildknecht. Surtout, il ne faut pas forcer l'inclusion en mettant des personnes en situation de handicap dans des lieux dits "ordinaires", comme à l'école, sans moyens humains et financiers, mais faire accepter à la société qu'ils ont leur place avec eux. Sinon, cela a des effets contre-productifs. »

Une société plus inclusive, c'est d'ailleurs l'objectif de leur

prochain projet. Se former à la méthode "Facile à lire et à écrire" (FALC) pour rendre les documents administratifs plus accessibles aux personnes en situation de handicap. Notamment celles atteintes de déficience mentale. « C'est une technique de transcription avec pour méthodologie, une idée par ligne, développe le trésorier d'HandiRéseaux38. Pour laquelle on utilise des pictogrammes et des phrases courtes. »

L'association souhaite que plusieurs personnes soient formées durant l'année afin de transmettre cette technique à leurs adhérents. Avant de proposer, ils l'espèrent, un service de transcription aux entreprises et opérateurs publics.

Yann GIRAUD

REPÈRES

En 1983, alors Office départemental des personnes handicapées de l'Isère (ODPHI), l'association est fondée pour rassembler les différents acteurs du champ du handicap avec l'idée de faire cause commune pour défendre une meilleure politique du handicap. « À l'époque, le monde du handicap était beaucoup moins bien structuré qu'aujourd'hui », rappelle Julien Priou. L'initiative était alors étroitement liée aux pouvoirs publics car il n'existait alors ni Maison départementale des personnes handicapées, ni instances de représentation des usagers.

Ils ont organisé leur Grand débat

Il y a un peu plus de deux mois, les associations "HandiRéseaux38" et "Alerte38" ont organisé leur Grand débat sur la thématique : Handicap, Avancée en âge et Autonomie. L'occasion pour eux de donner la parole aux personnes en situation de handicap, aux familles, aux professionnels du médico-social, aux associations, etc. Parmi les doléances, on retrouve le besoin de simplification administrative, le recul sur la loi Elan, l'absence du mot "handicap" du projet de loi "Pour une école de la confiance" du ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer. Ils ont également abordé la question du travail, puisque le taux de chômage s'élève à 23 % chez les personnes en situation de handicap en âge de travailler. « On a regretté le peu, voir l'absence, de place laissée au handicap dans le Grand débat national, indique Nicolas Priou. On a donc décidé de mettre cette thématique au cœur de notre débat et de donner la parole aux personnes concernées. » La synthèse a été envoyée au Gouvernement. Reste désormais à savoir s'ils seront entendus.

Y. G.